

Elysées Résidence 5



édito

LOI SCCELLIER – SECTEUR INTERMÉDIAIRE 2^{EME} TRIMESTRE 2012 DU 01.04.2012 AU 30.06.2012 - VALABLE JUSQU'AU 30.09.2012

Chers Associés,

L'Assemblée Générale de votre SCPI Elysées Résidence 5 s'est tenue le 20 juin 2012.

Nous avons passé en revue chaque programme de façon détaillée, précisant les emplacements des lots choisis, les dates de livraison visées et le prix payé pour chaque appartement.

Cela a été l'occasion de confirmer le choix que nous avons fait de cibler des actifs à des prix d'achats par m² raisonnables, dans un marché qui s'est emballé en 2010 et 2011, en contre partie d'une livraison décalée de quelques trimestres.

Dans l'attente de ces livraisons et de l'obtention des premiers revenus locatifs, nous avons indiqué que les produits financiers de votre SCPI seraient en forte baisse par l'effet combiné d'une très franche réduction des taux de placement à court terme désormais proches de zéro et d'une trésorerie disponible en diminution compte tenu des appels de fonds liés à l'avancement satisfaisant des programmes en construction.

Nous avons ainsi annoncé de très faibles perspectives de résultats en 2012 et 2013 dans l'attente de la mise en location de la totalité du patrimoine qui devrait être effective en 2014.

Aussi, il a été décidé avec votre Conseil de Surveillance d'étaler le paiement des revenus financiers réalisés en 2011, sur une base semestrielle, au cours des années 2012 et 2013, avant de vous verser des revenus plus normatifs que votre SCPI atteindra une fois le patrimoine entièrement loué.

Soyez assurés de tous nos efforts pour ne prendre aucun retard dans les livraisons annoncées.

Nous vous remercions de votre confiance.

Très cordialement
Le Directoire

Chiffres Clés

Date de création	10 juin 2009
Type de SCPI	Habitation « Scellier Social »
Durée statutaire*	20 ans
Nombre d'associés	652
ANR (valeur de réalisation en €) par part au 31/12/2011	1 070,91

* sauf prorogation décidée par l'Assemblée Générale des associés

Vie Sociale

Les associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 20 juin 2012 ont adopté l'ensemble des résolutions qui leur étaient proposées.

Capital social

Le capital social s'élève à 50 013 600 € divisé en 47 632 parts d'un montant nominal de 1 050 € réparties entre 652 associés.

Fiscalité

Taux global des prélèvements sociaux

Nous vous informons que le taux global des cotisations sociales est porté de 13,50 % à 15,50 % à compter du 1^{er} juillet 2012, selon la loi de finances rectificative pour 2012, publiée le 15 mars 2012, qui relève le taux du prélèvement social de 3,40 % à 5,40 %.

Option fiscale sur les revenus financiers

Merci de transmettre vos demandes de **modifications en matière d'option fiscale**, pour les revenus financiers, par courrier adressé à la Société de Gestion.

Informations

www.hsbc-reim.com

Pour toute information commerciale:

Evelyn CESARI 01 40 70 39 44
Julien LUCAS 01 57 57 08 25
Assistante :
Eloisa BORGES VARELA 01 40 70 23 77

Pour toute autre information sur la Gestion des Associés :

Olivier CHAUVEL 01 40 70 72 53
Sandrine BRUERE 01 58 13 99 74

Fax de la Société de Gestion 01 40 70 32 41

Ce bulletin est produit et diffusé par HSBC REIM (France). Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires ou analyses de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC REIM (France) sur le marché et son évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC REIM (France). En conséquence, HSBC REIM (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Par ailleurs, les performances passées relatives aux valeurs de parts et aux revenus distribués ne préjugent pas des performances futures. Toutes les données sont issues de HSBC REIM (France) sauf avis contraire.

**HSBC REIM (France) - 722 028 206 RCS Paris. S.A. au capital de 230 000 euros. Filiale à 100 % de HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France).
Siège social et adresse postale : 15, rue Vernet - 75419 PARIS CEDEX 08.**

Elysées Résidence 5 est gérée par la Société de Gestion HSBC REIM (France), qui a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de Société de Gestion de Portefeuille sous le n° GP 08000013 avec effet au 30/05/2008.
La note d'information d'Elysées Résidence 5, qui a obtenu le visa de l'AMF n° 09-11 en date du 3 juillet 2009, ainsi que ses statuts sont disponibles auprès de la Société de Gestion HSBC REIM (France) et sur le site Internet www.hsbc-reim.com.

Patrimoine

Dept	Ville	Livraison	Nombre
69	LYON 7 ^{ème} GARIBALDI	4 ^e trimestre 2012	15
69	LYON 9 ^{ème} CORDERIE	4 ^e trimestre 2012	9
77	MEAUX	4 ^e trimestre 2012	5
78	ANDRESY	4 ^e trimestre 2013	30
91	MASSY	4 ^e trimestre 2013	27
94	ALFORTVILLE	4 ^e trimestre 2013	20
95	ARGENTEUIL Rue de la grande Ceinture	4 ^e trimestre 2012	17
95	SAINT OUEN L'AUMONE	4 ^e trim. 2012 / 1 ^{er} trim. 2013	13
95	ARGENTEUIL Avenue d'Argenteuil	1 ^{er} trimestre 2013	11
95	L'ISLE ADAM	3 ^e trimestre 2013	10
95	BEZONS	4 ^e trimestre 2013	43
			200

Distribution des Revenus

Comme annoncé dans le précédent bulletin trimestriel, un premier acompte vous a été versé le 16 juillet 2012, après vérification de la situation comptable par le Commissaire aux comptes.

Cette distribution provient exclusivement de produits financiers. Son montant brut de 8,94€ par part est minoré du montant des impôts réglés par la SCPI pour le compte de chacun des associés sur sa quote-part de produits financiers encaissés par la SCPI depuis sa création.

Le montant net versé correspond à :

- 2,00€ par part pour un associé ayant opté pour le prélèvement forfaitaire libératoire,
- 6,16€ par part pour un associé n'ayant pas opté pour le prélèvement forfaitaire libératoire et supportant seulement les prélèvements sociaux.

Marché secondaire

Néant.

En cas de modification de vos coordonnées personnelles (changement de RIB, d'adresses, ...), et si le compte sur lequel sont versés les revenus de vos parts n'est pas un compte HSBC, nous vous remercions de bien vouloir accompagner votre demande de la photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité.